

## Handicap et études supérieures, c'est possible !

---

L'IUT vous propose un accompagnement spécifique par le biais d'un suivi personnalisé (tutrice/tuteur enseignant au plus près de chaque étudiant) pour une meilleure réussite universitaire.

Tout étudiant peut aussi bénéficier d'un dispositif particulier de suivi, de prévention et de soins, d'entretiens à la demande avec une assistante sociale.

### Vos contacts

Infirmières des sites Ponsan et Rangueil :

Ponsan : Christelle Dubreumetz

[christelle.dubreumetz@iut-tlse3.fr](mailto:christelle.dubreumetz@iut-tlse3.fr)

Rangueil : Catherine Salles

[catherine.salles@iut-tlse3.fr](mailto:catherine.salles@iut-tlse3.fr)

Référente handicap IUT : Sylvia Rennes

[sylvia.rennes@iut-tlse3.fr](mailto:sylvia.rennes@iut-tlse3.fr)

ATYPIE-FRIENDLY : formulaire sur le site web :

<https://atypie-friendly.fr/contact/>

APIPESH : Fabyenne Borloz

[fabyenne.borloz@iut-tlse3.fr](mailto:fabyenne.borloz@iut-tlse3.fr)



## **Vous candidatez à l'IUT de l'Université de Toulouse ?**

Vous êtes élève de terminale en situation de handicap et vous candidatez via Parcoursup :  
Retrouvez toutes les informations de chaque établissement sur la carte interactive sur [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr), pour conseiller et accompagner les étudiants en situation de handicap.  
Remplissez, si vous le souhaitez, une fiche de liaison dans Parcoursup pour faire part de vos besoins spécifiques.

Dans chaque académie, des commissions d'accès à l'enseignement supérieur (C.A.E.S.) garantissent le droit d'accès de tous les candidats à l'enseignement supérieur. Les candidats qui justifient d'une situation exceptionnelle peuvent solliciter le réexamen de leur candidature.

Contact C.A.E.S. :

- N° vert: 0 800 400 070
- Via la rubrique «contact» de la plateforme Parcoursup
- Courriel : [caaes@ac-toulouse.fr](mailto:caaes@ac-toulouse.fr)

## **Vous êtes admis à l'IUT ?**

### **Le Pôle Handicap Etudiant**

L'Université de Toulouse possède au forum Louis Lareng, un service dédié aux étudiants en situation de handicap (ESH) : le Pôle Handicap Etudiant (PHE), guichet unique pour les étudiants.

Vous avez des besoins spécifiques, le Pôle Handicap Etudiant est à votre écoute pour :

- La compensation des déficiences liées à votre handicap, et l'aménagement de vos études ;
- Vos démarches avec les différents services de l'université (dossier médical, social, scolarité, logement, accessibilité...), ainsi qu'avec nos partenaires extérieurs ;
- La mise à disposition des aides techniques et/ou des aides humaines pour vous permettre l'accès à l'enseignement ;
- Des aides aux démarches administratives, travaux de photocopie, soutien en bibliothèque, etc. ;
- La mise en œuvre de la réglementation par rapport au déroulement des examens et concours (temps supplémentaire, secrétariat, transcription des sujets ...) et l'accessibilité aux savoirs.

Vous pourrez ainsi poursuivre vos études dans les meilleures conditions et en toute sérénité.

Dès votre inscription : vous devez vous mettre en relation avec le Pôle Handicap Etudiant de l'Université de Toulouse pour prendre rendez-vous avec le médecin désigné par la CDAPH (Commission des Droits et de l'autonomie des Personnes Handicapée) de la MDPH31 (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui, après consultation et examen de votre dossier, proposera au Président de l'Université les différentes mesures nécessaires à la réussite de vos études. Contact :

Pôle Handicap Etudiant

Forum Louis Lareng

+33 5 61 55 82 13

[phe.referent@univ-tlse3.fr](mailto:phe.referent@univ-tlse3.fr)

Les démarches pour obtenir les aménagements d'études et/ou les compensations se font exclusivement au sein du Pôle Handicap Etudiant.

À noter : La demande de mesures particulières d'examens est à renouveler chaque année universitaire.

## **Accueil au sein de l'IUT (Campus Toulouse-Auch-Castres)**

L'IUT (composante de l'Université de Toulouse) dispose d'une référente handicap dont la mission est de vous accueillir, vous guider dans les différentes démarches et vous accompagner tout au long de votre scolarité.

Vous souhaitez plus d'informations ? Vous venez d'être admis au sein d'une formation de l'IUT ? Vous souhaitez prendre connaissance des lieux avant la rentrée ? Vous rencontrez des difficultés durant votre formation ? Veuillez prendre contact avec :

Mme Sylvia Rennes

Référente Handicap IUT

[sylvia.rennes@iut-tlse3.fr](mailto:sylvia.rennes@iut-tlse3.fr)

[contact.referent-handicap@iut-tlse3.fr](mailto:contact.referent-handicap@iut-tlse3.fr)

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'IUT : <https://iut.univ-tlse3.fr/sante-handicap>

## Études

Vous pouvez solliciter un aménagement du régime d'études (ex : une année effectuée en deux ans). À votre demande, le PHE peut :

- Provoquer des rencontres avec l'équipe pédagogique de votre formation pour évoquer les aspects spécifiques de votre scolarité et envisager des solutions aux problèmes éventuels.
- Organiser un tutorat, un soutien pédagogique, sur avis de l'équipe pédagogique ;
- Mettre en place des mesures d'accompagnement (recherche de documents, prise de notes, photocopies...).

En liaison avec les centres spécialisés de Ramonville, la Mission Handicap propose des transcriptions en braille aux étudiants non-voyants (documents de cours et sujets d'examens). Des interprètes en langue des signes (LSF) et des codeurs (LPC) peuvent intervenir (cours - TD - TP) sur un volume horaire limité.

## Examens et partiels

La circulaire n° 2011-220 du 27-12-2011 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche prévoit l'aménagement des examens (temps supplémentaire, salle particulière, ordinateurs, etc.)

Pour plus d'informations :

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=58803](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58803)

## Aides techniques et supports pédagogiques

- Un photocopieur en libre-service est à la disposition des étudiants au PHE
- Le PHE peut intervenir en matière de matériels et fournitures adaptés pour l'accès au savoir (sièges - tables - loupes - magnétophones - micro HF, tableau interactif.)
- Deux postes sont à disposition avec du matériel spécifique pour les étudiants ayant une déficience visuelle (synthèse vocale, plage braille - imprimante braille) dans les locaux de la bibliothèque universitaire.

## Recherche de stages et insertion professionnelle

Le PHE entretient des contacts avec le SCUIO et le BAIP de l'Université, pour vous proposer des stages, vous aider à la rédaction de votre C.V. et pour vous guider dans votre recherche d'emploi.

Une convention a été conclue entre les grandes entreprises du Sud Ouest, le Rectorat, le PRES, l'ONISEP et le Ministère du travail (DIRECCTE), afin de favoriser la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

De plus, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour l'insertion professionnelle grâce au dispositif A.P.I.P.E.S.H., dispositif d'Accompagnement Personnalisé pour l'Insertion Professionnelle des Étudiants en situation de handicap. Pour ce, veuillez contacter le PHE.

## Sports

Le Service commun universitaire des activités physiques et sportives (Scuaps) propose des activités aux étudiants handicapés et développe la pratique de sports adaptés ou non à l'université. La Mission Handicap peut vous mettre en relation avec le comité Handisport Midi-Pyrénées.

## Logement et transports

Les étudiants en situation de handicap bénéficiaires d'un logement en cité universitaire sont prioritaires pour l'obtention de chambres accessibles, adaptées, en cité universitaire. Il existe des logements adaptés, domotisés, à la résidence Clément Ader (SAHEHD - GAHMU) pour les ESH nécessitant un SAVS.

Il faut en faire la demande au CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires) :

CROUS de Toulouse-Occitanie  
58 rue du Taur - 31070 Toulouse cedex  
05 61 12 54 70

SAHEHD :  
05 61 00 10 03  
[sahed.gahmu@gmail.com](mailto:sahed.gahmu@gmail.com)

## Associations

Atypie-Friendly : Programme national qui œuvre à la construction d'un enseignement supérieur inclusif, pour les étudiants et personnels présentant un trouble du neurodéveloppement : autisme, trouble du déficit de l'attention, troubles dys. <https://atypie-friendly.fr/contact/>

Association la Bulle : association créée par et pour des personnes avec TSA :  
<https://www.facebook.com/LaBulle31/>

A.P.I.P.E.S.H. : dispositif d'Accompagnement Personnalisé pour l'Insertion Professionnelle des Etudiants en Situation de Handicap :  
<https://www.prithoccitanie.org/contact/>

A.P.F. (Association des paralysés de France) : <http://www.apf.asso.fr/>  
60 chemin Commandant-Joël-Le-Goff - 31100 Toulouse  
Tél. 05 34 50 85 55 Délégation régionale : Tél. 05 34 50 85 50 - Fax 05 34 50 85 52

A.F.M. (Association française contre les myopathies) :  
Voie 2 Innopole - Buroparc 3 - BP 51 - 31675 Labège cedex  
Tél. 05 61 39 95 60 - Fax 05 61 39 88 48  
<http://www.afm-telethon.fr/>

A.P.I.H.M.S. (Association pour la promotion des intellectuels handicapés moteurs et sensoriels) :  
7 impasse de la Tuillerie - 31320 Castanet-Tolosan  
Tél. 05 61 27 58 95  
<http://www.apihms.org/>

Association Droit au savoir  
Eric Chenut - eric.chenut@gmail.com  
[www.droitausavoir.asso.fr](http://www.droitausavoir.asso.fr)

G.I.H.P. Midi-Pyrénées (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques) :  
10 rue Jean-Gilles - 31100 Toulouse  
Tél. 05 61 44 88 33 / 05 62 26 12 12  
<http://www.gihpnational.org/>

G.I.S.H. (Groupement Interassociatif Scolarisation et Handicap)  
<http://nondiscrimination.toulouse.fr/>

IRIS (langue des signes)  
10 av. Georges-Guynemer Bât. D 01 - 31770 Colomiers  
Tél. 05 34 55 93 78 - Fax 05 61 18 82 65  
<http://www.asp-iris.fr/>

C.E.S.D.V. - I.J.A. (Centre d'Education Spécialisé pour Déficients Visuels - Institut des Jeunes Aveugles)  
37 rue Montplaisir - 31400 Toulouse  
Tél. : 05 61 14 82 22  
<http://www.ijatoulouse.org/>

Quelques adresses utiles :

Handi U vous informe : aides diverses, adresses, contacts utiles, textes officiels.  
<http://www.handi-u.fr/>

C.N.S.A. (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)  
<http://www.cnsa.fr/>

M.D.P.H 31 (Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Haute-Garonne)  
<http://www.mdph31.fr/>



